

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE
Salles sur Cérou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D05-bis - 19 12 2023

Convocation : 12 10 2023

Comité Syndical du 19 décembre 2023

Objet : Demande de subvention à L'Agence de l'eau Adour Garonne, au Conseil Régional Occitanie et aux Département du Tarn et du Tarn et Garonne pour la gestion durable des rivières
Année 2024 :-Programme de Travaux de restauration et de gestion durable des cours d'eau et des milieux aquatiques

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	16
Nombre de membres suppléants présents :	02
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames SOULIE Christiane, REDO Aline

Messieurs

BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, JONGBLOET François, BRIERE Alex, MALET Christian, PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, TRESSOLS Bernard, SCHULTHEISS Pierre, *SOULIE Jérôme (Suppléant)*, *CLERGUE Jean-Claude (Suppléant)*.

Pouvoirs :

Absents : COUGOUREUX Rolland

Absents Excusés : PAILLAS Pierre, DALMAYRAC Gilbert, VALIERE Jean-Paul, AZAM Rolande, HERIN Christophe, RUFFEL Francis, MOULIADE Régine, ESCOUTES Jean-Marc, DOUZIECH Florent

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV)

- Vu les compétences du Syndicat mixte de bassin Cérou Vère dans la cadre de la gestion intégrée de l'eau et des rivières

- Vu les attributions d'aide en matière de restauration et de gestion durable des milieux aquatiques de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional Occitanie et des Départements du Tarn et du Tarn et Garonne

Pour le territoire des bassins Cérou et Vère, il est rappelé que la DCE et le SDAGE 2022 2027 demande « l'atteinte d'un bon état écologique des cours d'eau » d'ici 2027. Pour atteindre ces objectifs, la gestion des rivières est une des composantes fondamentale. Cette gestion ne doit pas se limiter à une gestion de la ripisylve (entretien régulier, gestion des embâcles,...) L'approche doit être plus globale doit appréhender le fonctionnement global des tous les cours d'eau des bassins, des travaux hydromorphologiques doivent être engagés (recharges sédimentaires et continuité écologique) des travaux de renaturation et de mise en défens de berges mais aussi des travaux de lutte contre les espèces invasives qui ont été inventoriées sur le territoire.

Le président propose de solliciter les aides maximales aux différents partenaires financiers.

Le Président demande au conseil de lui permettre de solliciter les aides aux différents partenaires financiers selon le plan de financement ci après :

- PLAN DE FINANCEMENT : GESTION DURABLE DES RIVIERES ET DES MILIEUX AQUATIQUES DES BASSINS VERSANTS CEROU ET VERE

Envoyé en préfecture le 15/01/2024
 Reçu en préfecture le 15/01/2024
 Publié le
 ID : 081-258102441-20231219-D5B_SUB_EQU24-DE



MISSION DE GESTION DURABLE DES RIVIERES ET DES MILIEUX AQUATIQUES

PLAN DE FINANCEMENT 2024

Libellé de l'action Gestion cours d'eau Equipe rivière	Estimation Dépenses	Agence de l'eau Adour Garonne				Département du Tarn			Département du Tarn et Garonne			Conseil Régional Occitanie			Auto financement montant en €	
		nbre jours	ml de rivière	montant plafond	aide sollicitée en €	Forfait ml rivière	taux d'aide	aide sollicitée en €	ml rivière	taux d'aide	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €			
Entretien rivière	16 940	11	4 066	16 264												
Renaturation rivière 81	64 680	42	6 610	158 640												
Restauration rivière 81	21 560	14	2 000	48 000												
Restauration rivière 82	41 580	27	1 900	45 600												
Total Gestion rivière	144 760	94	14 576		50%	72 380	12 916	forfait	12 916	1 900	30%	12 474				
mise_en_defens_plantation	120 120	78		120 120	50%	60 060		25%	30 030		0%	-				
Recharge	13 860	9		13 860	50%	6 930		25%	3 465		0%	-				
Travaux Zone Humide	1 540	1		1 540	50%	770		25%	385		0%	-				
Aménagement_continuité	13 860	9		13 860	50%	6 930		25%	3 465		0%	-				
Travaux lutte invasives	21 560	14		21 560	50%	10 780		25%	5 390		0%	-				
Travaux urgence	7 700	5		7 700	50%	3 850		25%	1 925		0%	-				
sous total 1	323 400	210		323 400	50%	161 700	12 916	18%	57 576	1 900	4%	12 474	9%	29 990	61 660	
Prestation entreprise	10 000							25%	2 500		0%	-	20%	2 000		
sous total 2	10 000								2 500					2 000	5 500	
Total 1	333 400				48,50%	161 700		18,02%	60 076		3,74%	12 474	9,60%	31 990	20,14%	67 160

Libellé de l'action Coût matériel Travaux hydromorpho	Estimation Dépenses	Agence de l'eau Adour Garonne				Département du Tarn			Département du Tarn et Garonne			Conseil Régional Occitanie			Auto financement montant en €	
		nbre jours	ml de berges	montant plafond	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €	taux d'aide	aide sollicitée en €			
Recharge	25 000	9		25 000	50%	12 500		15%	3 750		0%	-	20%	5 000		
Aménagement_continuité	5 000	9		5 000	32%	1 600		15%	750		0%	-	20%	1 000		
Travaux lutte invasives	5 000	14		5 000	32%	1 600		15%	750		0%	-	20%	1 000		
Total 2	35 000	32		35 000	44,86%	15 700		15,00%	5 250		0%	-	20,00%	7 000	20,14%	7 050

Total des 2 tableaux	368 400				48,15%	177 400		17,73%	65 326		3,39%	12 474	10,58%	38 990	20,14%	74 210
-----------------------------	----------------	--	--	--	---------------	----------------	--	---------------	---------------	--	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **Décide** de solliciter les aides présentées ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Président à demander les aides aux différents partenaires financiers et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h 30

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
 CEROU-VERE
 Plateau de la gare
 81640 SALLES SUR CEROU
 Tél. 05 63 36 45 58

Fait à Salles, le 6 décembre 2022

Le secrétaire, Philippe VERGNES

Le Président, Christian PUECH

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus,
 Au registre figurent les signatures des membres présents.
 Certifié exécutoire par affichage et envoi en Préfecture
 Publiée le :

Transmise au Représentant de l'Etat le :